

# Vert-le-Petit Vivons ensemble



BULLETIN MUNICIPAL N°53 NUMÉRO SPÉCIAL  
SEPTEMBRE 2010

## La délégation spéciale

Vertoises et Vertois,

Suite à la dissolution du Conseil municipal sur décision prise en Conseil des ministres, une délégation spéciale composée de trois membres a été nommée par le Préfet de l'Essonne.

**Président** : Monsieur Edgard ALEXANDRE.

**1<sup>er</sup> Vice-président** : Monsieur Jean-Pierre MOUSTARDE.

**2<sup>nd</sup> Vice-présidente** : Madame Monique HORNN.

*En application de l'article L2121-36, le président de la délégation spéciale exerce les attributions du maire. Ainsi, le président de la délégation spéciale devient officier d'état civil de plein droit.*

Le président rappelle que les pouvoirs de la délégation spéciale sont limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente.

Les actes adoptés ont pour objet **d'assurer la continuité des services publics et de préparer le prochain scrutin** de manière impartiale.

Notre rôle est de permettre une gestion normale des activités de la commune et de mettre en place les prochaines élections partielles. Nous n'engageons aucunes nouvelles dépenses significatives hors problèmes de sécurité. Nous nous contentons de poursuivre les projets déjà votés.



Nous avons entre autre :

- Informé le personnel municipal de notre mission et leur avons demandé pour la bonne marche des services de l'impérieuse nécessité d'observer un strict devoir de réserve et de neutralité.
- Mis en place un tour de permanence de la délégation spéciale en mairie et une astreinte avec les personnels des services techniques afin de pallier rapidement en cas d'incidents dans la commune.
- Fait réaliser par les services techniques et différentes sociétés, les travaux indispensables pour la rentrée scolaire, la garderie et la crèche.
- Lancé les achats nécessaires pour la bonne marche des différents services et fait procéder à l'enlèvement d'épaves et de dépôts d'ordures ménagères et des pneus.
- Demandé au service d'accueil de la mairie de prendre contact avec les anciens suivis par le plan canicule.

Le Président

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 11 septembre 2010

14h-18h Place de la Mairie



### Venez rencontrer les associations Vertoises

BVRV, l'Atelier créatif, les Vertiloups, la Gymnastique Volontaire, le Football, l'Athlétisme, le Foyer Rural, la FCPE, le CAB, le Centre de Loisirs, Glas Ar Bihan, l'AAPE, la Pétanque, le Tennis, la Paroisse, Chapeau Clac, le Hand ball, le Rugby Ballancourt, le Judo, Qualité de Vie et Urbanisme, Aglaé et Bucéphal, le SIMED...

**Les ÉLECTIONS MUNICIPALES  
de Vert-le-Petit**

**1<sup>er</sup> tour du scrutin : 26 Septembre 2010**  
**2<sup>ème</sup> tour du scrutin : 3 Octobre 2010**

**ATTENTION ! Le bureau de vote se trouvera  
salle Louis ARAGON (derrière la mairie)**

*Les jeunes avant 18 ans avant la date du premier  
tour du scrutin, peuvent venir s'inscrire en mairie  
avant le 16 septembre, soit 10 jours minimum  
avant le premier tour.*

**Aide Allocation  
Rentrée Scolaire**

Pour l'année scolaire 2010-2011, des aides vous permettent de mieux financer la scolarité ou les études de vos enfants. Attention, des délais sont à respecter pour en faire la demande.

Pour cette année votre demande devra se faire au C.C.A.S ENTRE LE **09 JUILLET ET LE 30 SEPTEMBRE 2010.**

Cette aide s'adresse aux personnes :

- Ayant bénéficié de l'Allocation Rentrée Scolaire de la C.A.F.
- Ayant au moins 3 enfants à charge ou plus.
- Etant en couple de chômeurs.
- Etant seules et ayant au moins 2 enfants à charge et avoir bénéficié de l'ARS.

*L'âge maximum de l'enfant étant fixé à 21 ans.*

***A ne pas oublier!***

Inscription pour les repas du mercredi **DES SENIORS**

Si vous n'êtes pas déjà inscrits, adressez-vous à l'accueil de la mairie pour profiter des repas mensuels.  
Pour connaître les dates des repas, adressez-vous au CCAS ou à l'accueil de la mairie.

**Aides Noël et Combustibles**

Pour cette année, des aides vous permettent de diminuer votre facture d'électricité et pouvoir améliorer vos fêtes de Noël. Attention, des délais sont à respecter pour en faire la demande.

Pour cette année votre demande devra se faire au C.C.A.S ENTRE LE **15 NOVEMBRE ET LE 30 DÉCEMBRE 2010.**

Cette aide s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou de 60 ans en cas d'inaptitude au travail, selon les conditions de ressources (*renseignements auprès CCAS*).

**La Semaine Bleue**

Du lundi 18 au  
dimanche 24 octobre

La mairie va organiser en faveur des seniors des activités ludiques, culturelles... sur le thème « À tout âge : acteurs, proches et solidaires ».

Le programme détaillé sera communiqué dans les prochains jours.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette semaine nationale d'échanges et de contacts intergénérationnels.  
Pour toute information, contacter le CCAS au 01.64.93.47.93

**Aides Noël des enfants**

Pour cette année, des aides vous permettent de mieux financer le Noël de vos enfants. Attention, des délais sont à respecter pour en faire la demande.

Chaque année, le budget des aides financières attribuées par la commune est revu à la hausse et les conditions d'attribution sont affinées pour mieux répondre à vos besoins. Il vous appartient de les solliciter au bon moment.

Pour cette année votre demande devra se faire au C.C.A.S ENTRE LE **15 NOVEMBRE ET LE 16 DÉCEMBRE 2010.**

Cette aide s'adresse aux personnes :

- Ayant au moins 3 enfants à charge ou plus.
- Etant seules et ayant au moins 2 enfants à charge.

*L'âge maximum de l'enfant étant fixé à 16 ans.*

**La rentrée des classes**

*A l'école maternelle*



*A l'école élémentaire*

**LE FORUM DES ASSOCIATIONS**

**LE SAMEDI 11 SEPTEMBRE DE 14H À 18H**  
**NE MANQUEZ PAS CE RDV INCONTOURNABLE !**

Venez rencontrer les associations Vertoises

Vous pourrez vous inscrire (*ou vous ré-inscrire*), sur place, aux activités proposées ou tout simplement vous renseigner.

**Les associations présentes seront :**

BVRV, l'Atelier créatif, les Vertiloups, la Gymnastique Volontaire, le Football, l'Athlétisme, le Foyer Rural, la FCPE, le CAB, le Centre de Loisirs, Glas Ar Bihan, l'AAPE, la Pétanque, le Tennis, la Paroisse, Chapeau Clac, le Hand ball, le Rugby Ballancourt, le Judo-Club, Qualité de Vie et Urbanisme, Aglaé et Bucéphal, le SIMED...

*Vous retrouverez très prochainement l'actualité de vos associations. Merci de votre compréhension.*



**Vous y découvrirez les nouveautés** mises en place par le Foyer Rural telles que la danse Country, le nouveau programme de randonnées...  
Et vous trouverez des activités pour **petits et grands**: danse modern-jazz, gym-tonic, arts plastiques, badminton, tai-chi, yoga, chant...

Vous pourrez aussi goûter les délicieuses crêpes de l'association bretonne Glas Ar Bihan !

**Pour mieux comprendre ce qu'est la MARPA...****Dossier**

La réunion publique du 18 Septembre 2009 qui a rassemblé un grand nombre de Vertois, de tous âges, venus découvrir le projet de Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées, a marqué un tournant important dans l'histoire de ce dossier.

Après une présentation des résultats de l'enquête de population, le projet architectural et le projet de vie de cette future maison ont été dévoilés. Le public a découvert ces espaces qui bénéficieront d'une ambiance familiale souhaitée par tous. L'aspect financier a également été présenté. Les questions qui ont suivi ces exposés ont montré l'intérêt du public pour cet équipement. La décision FAVORABLE du Conseil Général a été obtenue pour la construction de la MARPA.

**Pour vivre comme à son habitude «A la MARPA, je vais vivre comme chez moi !».**

Voilà ce que pourrait dire un futur résident car, tous les acteurs de ce projet ont souhaité qu'une grande liberté de vie soit maintenue, permettant à chacun de vivre comme il en a l'habitude et de garder des relations avec ses proches. Chaque résident vivra dans son logement individuel ; il y apportera son mobilier, ses objets familiaux... il sera libre de choisir son médecin, son infirmière.



Ce dernier versera une redevance pour un appartement comprenant le loyer, les charges mutualisées et les services.

On entend par « services » : le personnel de la MARPA avec astreinte jour et nuit, la téléassistance, l'entretien des parties communes intérieures et extérieures, les animations, les aides aux démarches médicales et administratives, le chauffage, l'eau chaude, l'électricité, une lessive par semaine, l'accompagnement et la continuité des services médicaux (la MARPA n'est pas une maison médicalisée).

Sont à la charge de chaque résident : l'entretien de son appartement (par ses soins ou un service d'aide à domicile), le téléphone, la télévision, internet et son mobilier.

Les résidents auront également accès à des prestations optionnelles (payantes) : les repas (matin, midi et soir), l'entretien du linge (blanchisserie supplémentaire).



**Interview de Nicole Sergent  
Présidente de l'association de gestion de  
la MARPA**

*« Voilà près de 7 ans que je travaille en tant qu'élue sur ce projet d'établissement. C'est un bonheur de le voir se concrétiser.*

*Je souhaite remercier le Maire de Vert-le-Grand et les élus qui ont toujours soutenu ce projet, car au-delà du projet social, c'est un investissement financier important pour la commune, l'équipe de « Bien Vieillir et Rester au Village » (BVRV) et tout particulièrement son président Joseph Djivelekian, sans la volonté duquel ce projet n'aurait peut-être pas abouti, les représentants de la MSA qui fort de leur expérience nous accompagnent et nous conseillent. Que cette maison soit ouverte sur la vie, que nos aînés aient envie d'y accueillir leurs proches dans une ambiance familiale et chaleureuse, c'est à cela que nous allons maintenant nous consacrer, en travaillant sur le projet de vie et l'aménagement de votre MARPA. »*

**Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées  
A la MARPA, je vais vivre comme chez moi !**

**Appartements adaptés et espaces à partager**

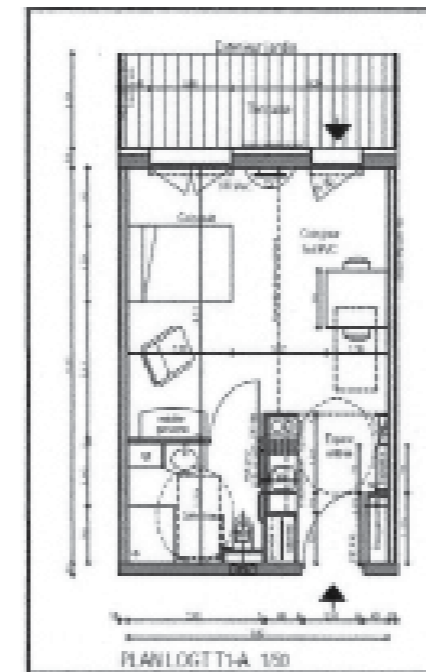
La MARPA, située au 28 rue de la Croix Boissée, sera édifée sur un terrain de 4513 m<sup>2</sup>. Elle sera proche du centre village, des commerces, des écoles, de la médiathèque, de l'EPNE \*, du centre de loisirs et du complexe de la Sausaie.

\* EPNE : Espace Public Numérique Essonnien

Le bâtiment tout en longueur, mais aussi totalement de plain pied comprendra, outre une entrée administrative et un logement pour le directeur, 3 petites unités de vie dans lesquelles seront répartis 23 logements (22 T1 bis et un T2), chacun avec leur accès privé. Tous sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Au milieu du bâtiment, la salle à manger ainsi que les salons et la cuisine formeront l'espace de vie en communauté. Un jardin ceinturera le bâtiment avec des allées qui permettront d'en faire le tour à pied.

**Et demain ...**

Pour l'association chargée de sa gestion, nombre de décisions devront être prises pour l'aménagement du bâtiment, la promotion de l'établissement auprès des communes voisines, l'élaboration de projet de vie et l'embauche du personnel. La commune quant à elle prévoira sur son budget investissement 2010 la réfection des trottoirs de la rue de la Croix Boissée entre la MARPA et le centre du village. Ouverture prévue : fin 2011.



Détail d'un logement T1 bis de 31 m<sup>2</sup>

**Prévisions des tarifs**

En valeur 2012 pour une personne dans un T1bis de 31 m<sup>2</sup> :

Loyer et charges, blanchisserie, sans repas : 1 153 € (38 €/jour)

Loyer et charges, blanchisserie, avec repas : 1 495 € (50 €/jour) ;

(repas : 342 €/mois en pension complète).

Le résident peut percevoir, selon ses conditions de ressources :

l'aide à domicile pour le ménage de son appartement, les prestations médico-sociales, APL (Allocation Personnalisée au Logement), APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), Aide sociale.

**L'association de Gestion de la MARPA**

créée le 29 janvier 2009, sera chargée de :

- louer le bâtiment à la société Athénée, qui en est le propriétaire, elle rémunère le Directeur et les employés, elle gère les finances de la MARPA,
- proposer différents services aux résidents (repas, animations, blanchisserie...) pour leur bien être,
- assurer la promotion de l'établissement auprès des communes voisines (CCVE).

**Sa composition :**

Présidente : Nicole Sergent

Vice Président : Bruno Nicolas

Trésorier : Jean Claude Quintard

Secrétaire : Joseph Djivelekian

Font et feront partie de l'association :

des représentants de la Commune de Vert-le-Grand, de BVRV, de la MSA Ile-de-France, du Conseil Général, de la société Athénée, des professionnels de la santé, des communes associées et des usagers.



Un bâtiment tout en longueur

La fête de fin d'année de la crèche



Vernissage de l'exposition « Souvenirs du Mali », le 16 avril



Fête de l'école maternelle



Vernissage de l'exposition de G. Albert, le 4 juin



**Retrouvez ces informations sur le site [www.mairie-vertlepetit.fr](http://www.mairie-vertlepetit.fr)**

**Collecte selective**

**Objets encombrants**

Enlèvement uniquement sur demande : 0 810 00 91 91 (coût d'un appel local)  
Lundi au vendredi : 6h30 à 19h  
Samedi : 8h à 12h  
En cas de problème, s'adresser à la CCVE au 01 64 93 21 20

**Déchets verts**

Ramassage les jeudis matin : **les 9 et 23 sept ; 7 et 21 octobre ; 18 novembre ; 16 décembre.**  
Les déposer la veille au soir sur le trottoir dans des sacs biodégradables non fermés ou en petits fagots ficelés d'un mètre maximum. (10 sacs maximum et 3 fagots)

**Déchetteries**

Accès gratuit pour les particuliers.  
Volume maxi : 1m<sup>3</sup>/jour  
Dépôt de : végétaux, terres, gravats, ferrailles, cartons, papiers, encombrants, huiles, plastiques, déchets toxiques, piles, batteries.  
Refusés : amiante, déchets de soin et radioactifs.

Horaires : Lundi au samedi : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00-Dimanche & JF : 9h00 à 12h00  
[www.siredom.com](http://www.siredom.com)

Attention : pour accéder à la déchetterie, se munir d'un badge magnétique à prendre en mairie. (Apporter un justificatif de domicile)

Accès : Vert-le-Grand - Butte de Montaubert, suivre le fléchage.  
Tél : 01 64 56 99 24

Accès : Ballancourt S/Essonne - direction la Ferté-Alais, suivre le fléchage.

**Collectes à domicile**

Le mardi : Détritus ménagers  
Le vendredi : Emballages (cartons, plastiques, bombes aérosols)  
Rappel : les conteneurs d'ordures ménagères et des différents emballages doivent être rentrés après le ramassage.

**Containers mis à disposition**

**Collecte de vêtements et textiles usagés**

Avenue du Général de Gaulle, près de l'ancien local pompiers.

**Containers papier**

Avenue du Général de Gaulle  
Rue du four à pain

**Containers à verre**

Avenue du Général de Gaulle  
Rue du Four à Pain  
Rue de la Tournelle  
Place de la Mairie

**Mairie**

Accueil : 01 64 93 24 02  
Comptabilité : 01 64 93 72 61  
Urbanisme : 01 64 93 72 62  
Fax : 01 64 93 25 43  
[mairie@mairie-vertlepetit.fr](mailto:mairie@mairie-vertlepetit.fr)  
Horaires :  
Lundi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30  
Mardi : 8h30 à 12h30 - 14h à 18h  
Mercredi : 8h30 à 12h30  
Samedi : Service accueil de 10h à 12h

**Maison d'action sociale :**

**Point Accueil Jeunes -**

**Mission locale**

**Le mardi de 14h à 17h30**

sur rendez-vous auprès de L. Genin au 06 26 41 34 47

**CCAS - Tél : 01 64 93 47 93**

sur RDV uniquement

**Mobil Val'Essonne - CCVE**

0800 69 18 91

**Centre Multi Accueil (crèche)**

Tél : 01 60 78 09 79

Resp. : Gaël Blachere

[mpe91@orange.fr](mailto:mpe91@orange.fr)

**Relais des Assistantes Maternelles (R.A.M)**

Tél : 01 64 99 36 21

Resp. : Christine Treptel

[ramvertlepetit@orange.fr](mailto:ramvertlepetit@orange.fr)

**Service culturel**

Tél/fax : 01 69 90 67 37

[culture@mairie-vertlepetit.fr](mailto:culture@mairie-vertlepetit.fr)

Resp. : Frédérique Bouvier

**Médiathèque J-L Barrault**

Tél : 01 69 90 31 25

[mediatheque@mairie-vertlepetit.fr](mailto:mediatheque@mairie-vertlepetit.fr)

Horaires :

Mardi 16h à 19h

Mercredi 10h à 12h / 16h à 19h

Vendredi : 16h à 19h

Samedi : 10h - 13h / 15h à 17h

Resp. : Evelyne Di Domizio

**Permanence de l'assistance juridique gratuite**

Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h30 uniquement sur rendez-vous pris en mairie

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans les services municipaux :

Mme Comba qui remplacera Mme Riocros au service comptabilité

Mme Barbançon que vous retrouverez à l'accueil

M. Goupil à la responsabilité des services techniques

M. Boulley, éco-garde et garde pêche

**Assistante sociale - MDS**

Rue du Buissou Houdart

Mennecy - sur RDV

Tél : 01 69 90 64 80

**Restaurant scolaire**

Tél : 01 64 93 49 61

Resp. : Françoise Corzo

Tél : 01 69 90 38 63

**Ecole élémentaire A. Savary**

Tél : 01 64 93 24 69

**Ecole maternelle J. Ferry**

Tél : 01 69 90 30 06

**Garderie**

Tél : 01 64 93 47 68

**Services techniques**

Tél : 01 64 93 29 23

Resp. : P. Goupil & D. Bonneau

**Gendarmerie**

Tél : 01 64 93 43 01 ou 17

**Consultations Gratuites à la chambre des Notaires de l'Essonne - Evry**

Elles se déroulent le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h à 12h et sur RDV au 01 60 78 01. **Les 7 et 21 septembre ; 5 et 19 octobre.**

**La Poste - 01 69 90 63 55**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 9h à 12h et 15h à 17h

Mardi et samedi : 9h à 12h

N° de la distribution du courrier :

01 69 90 86 52 (Ballancourt)

**Distributeur de billets 24/24**

**Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé**

Publication du bulletin municipal - **Communication** : Fanny Le Roux - **Rédaction** : Mairie de Vert-le-Petit, Associations vertoises - **Maquette** : Fanny Le Roux - **Photos** : droits réservés - **Impression** : T.A.A.G - **Tirage** : 1200 exemplaires



*Vous pouvez retrouver l'agenda des prochaines manifestations culturelles dans la plaquette culturelle.*

# Associations vertoises

## Association

## Contact

## Téléphone

AAPE - aape@vert-le-petit.com	M. VIENNET	06 45 82 87 17
AMICALE DES LOCATAIRES DES 4 VENTS	Mme GAUTHIER	-
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	Mme RIGO	01 64 93 55 96
ANCIENS COMBATTANTS	M. LUTUN	01 64 93 26 70
A.S.C.E.V	Mme ROMEUF	-
ASSOCIATION CHARLIE CHAPLIN asso.charlie.chaplin@wanadoo.fr	Mme GUISSET	01 64 93 30 00
ASS. COPROPRIETAIRES F. DOLTO	M. DI NICOLO	-
ASSOCIATION DE CHASSE	M. BOURDE	-
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, PRODUCTEURS ET ARTISANS VERTOIS	M. FICHAUX	01 64 93 34 48
ASSOCIATION DES LOCATAIRES RES. BREL/BRASSENS	M. SABATINI	06 33 66 29 28
ATELIER CRÉATIF	Mme GARGADENNEC	01 64 93 37 02
B.V.R.V. GROUPE YOGA	Mme OUDOIRE	01 64 93 24 65
BIEN VIEILLIR ET RESTER AU VILLAGE (BVRV)	Mr DJIVELEKIAN	01 64 93 55 63
CHAPEAU CLAC chapeauclac@free.fr <a href="http://membres.lycos.fr/chapeauclac">http://membres.lycos.fr/chapeauclac</a>	Mme SAVI	06 81 25 40 57
CHORALE VERTOISE TUTTI VERTI	Mme PICOT	01 69 90 33 19
CLUB AUDIOVISUEL DU BOUCHET (CAB)	M. CLAVIER	01 64 56 28 40
CLUB SPORTIF DU BOUCHET Président (CSB)	M. NAIDEAU	-
C.S.B SECTION GYM STRECHING ADULTE	Mme RALLO	01 69 92 75 17
C.S.B SECTION RUGBY	M. FERRARI	01 64 93 45 80
C.S.B SECTION TENNIS	M. FROUIN	06 62 75 71 09
C.S.B SECTION TIR	M. PIETERS	06 30 60 98 66
COTE PLATINES - Disco mobile / cote-platines@wanadoo.fr	M.BROGGIO	06 72 89 59 24
DU CÔTÉ DES ETOILES	Mme CHAIGNEAU	-
ECOLE DE PÊCHE	M.RIGOULOT	03 86 73 14 95
F.C.P.E - fcpe91vertlepetit@free.fr	Mme TEXEIRA	01 64 93 28 33
FOYER RURAL - President	M. BERNARD	01 69 90 32 52
F.R. SECTION ATELIER THEATRE	Mme METAYER	01 64 93 55 99
F.R. SECTION ARTS PLASTIQUES ENFANTS	Mme ROZET	01 69 90 09 23
F.R SECTION BADMINTON	Mme DEZAEI	01 64 93 43 67
F.R SECTION MUSIQUE CHANT	M. BERNARD	01 69 90 32 52
F.R. SECTION DANSE SALON	Mme BERNARD	01 69 90 32 52
F.R. SECTION DESSIN PEINTURE ADULTES	Mme PIETERS	01 64 93 30 14
F.R. SECTION GYM. TONIC	Mme EVEILLEAU	01 64 93 31 51
F.R. SECTION SALSA	Mme GIRARD	01 64 93 34 23
F.R. SECTION MODERN'JAZZ	Mme ADELIS	01 64 93 47 84
F.R. SECTION TAI CHI CHUAN	Mme BERNARD	01 69 90 32 52
F.R. SECTION VOLLEY BALL	M. ROBIN	01 64 93 59 20
F.R. SECTION RANDONNÉE	M. PIETERS	06 30 60 98 66
GLAS AR BIHAN	Mme CAUGANT	01 69 23 36 09
GROUPEMENT PAROISSIAL	Mme HAGUENIN	01 69 90 33 97
KICK BOXING	M. LADJAL	06 03 79 07 52
PÉTANQUE VERTOISE	M. ISQUERDO	01 64 93 50 34
PONEY CLUB AGLAE & BUCEPHALE	Mme PHILIPPART	01 69 90 55 07
QUALITE DE VIE ET URBANISME <a href="http://www.vert-le-petit.com">www.vert-le-petit.com</a> qualitedevie.vlp@gmail.com	M. VERMEULEN	06 83 45 68 86
RENOUVEAU VERTOIS <a href="http://vertlepetit.free.fr">http://vertlepetit.free.fr</a>	L. BUDELLOT	06 63 77 25 79
RESIDENTS DU BOUCHET	M. DI DOMIZIO	01 64 93 20 20
RESIDENTS JOLIOT CURIE	Mme BOSSON	01 64 93 49 03
STADE OLYMPIQUE VERTOIS FOOTBALL	M. PONCHEAUX	01 64 93 46 68
STADE VERTOIS TENNIS <a href="mailto:stade-vertois-tc@fft.fr">stade-vertois-tc@fft.fr</a> <a href="http://www.club.fft.fr/stade-vertois-tennis">http://www.club.fft.fr/stade-vertois-tennis</a>	M. HENNEQUIN	01 64 93 47 90
STADE VERTOIS ATHLETISME <a href="http://perso.orange.fr/club-sva">http://perso.orange.fr/club-sva</a>	M. MARQUES	01 69 90 33 12
STADE VERTOIS GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme GIMENEZ	01 64 93 35 57
TEMPS LIBRE	Mme CORBIERE	01 64 93 30 86
VERTILOUPS	Mme BEOT	01 64 93 45 46